



Rendez-vous, conseils, ateliers, la Maison de l'Habitat vous informe tous les mois sur son actualité. Les conseillers de la Maison de l'habitat vous invitent à mieux comprendre votre logement pour bien vivre chez vous.

À vos agendas !

Mardi 09/01 à 18h30

Vinassan - devant la mairie

Balade thermographique

Lors d'une courte balade (environ 1h30), les participants sont invités à suivre les conseillers rénovation énergétique de la Maison de l'Habitat, munis d'une caméra thermique qui permet de visualiser les déperditions de chaleur à travers les parois, les défauts d'étanchéité de l'air et les ponts thermiques. La caméra thermique est l'un des outils de diagnostic pour les projets de rénovation énergétique.

Sur inscription à habitat@legrandnarbonne.com
ou 04 68 65 41 68

Lundi 22/01 de 9h30 à 12h

Narbonne - Maison de l'habitat

Restaurer sa façade traditionnelle, comment s'y prendre ?

Restaurer sa façade, ce n'est pas qu'un coup de propre! Prendre le temps de l'observer pour comprendre son fonctionnement, son histoire, et bien souvent ses maux, vous garantit de lui apporter le traitement le plus adapté et le plus durable. Pour la soigner et la mettre en valeur, des malettes vont permettre de choisir des matériaux et des couleurs qui ont du sens. Venez les découvrir et discuter de votre projet avec un conseiller de la Maison de l'Habitat.

Inscription conseillée habitat@legrandnarbonne.com
ou 04 68 65 41 68

La maison de l'habitat **VOUS INFORME** ”

Ma Prime Adapt': la nouvelle aide pour adapter votre logement

Dès le 1^{er} janvier 2024, Ma Prime Adapt' devient l'aide unique nationale pour les travaux d'adaptation des logements. Elle centralise l'accès de trois aides nationales déjà existantes : l'aide Habiter facile de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), l'aide à l'adaptation du logement pour les personnes âgées de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), et le crédit d'impôt autonomie.

Ma Prime Adapt' concerne les personnes de plus de 60 ans en situation de handicap, propriétaire occupant de leur logement ou locataire dans le parc privé. En fonction des ressources du bénéficiaire, elle peut financer 50% ou 70% du montant des travaux d'adaptation tels que l'aménagement d'une salle de bain, la pose d'un monte-escalier, de rampes d'accès, l'élargissement de portes... Le Grand Narbonne et le Conseil départemental

de l'Aude apportent des aides financières complémentaires.

Le recours à un accompagnateur dit « AMO » (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) est obligatoire mais surtout très utile ! Il réalise un diagnostic de vos besoins, construit un projet de travaux adapté, aide à monter votre dossier pour mobiliser les aides financières et vous accompagne tout au long de votre projet.

La Maison de l'Habitat du Grand Narbonne joue ce rôle, et vous accompagne gratuitement, sur tout le territoire du Grand Narbonne.

Pour toutes informations, contactez un conseiller autonomie et maintien à domicile, le matin à la Maison de l'Habitat du Grand Narbonne par téléphone 04 68 65 41 68 ou par mail habitat@legrandnarbonne.com.



Retrouvez-nous toute l'année :

Le Capitole, Maison de l'Habitat et du Développement Durable
8 avenue Maréchal Foch
11100 NARBONNE
Tél. 04 68 65 41 68
habitat@legrandnarbonne.com

Flashez ici !



legrandnarbonne.com/maison-habitat